

TECHNIQUES ULTRASONIQUES EN ANESTHÉSIE ET RÉANIMATION

Diplôme Inter Universitaire - 1 an

INFORMATIONS



J-J CALENDRIER

De décembre 2024 à juin 2025 Amiens (module inter-régional), Paris (module national)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE:

Pr. SÉBASTIEN PRÉAU, Pr. ANTOINE DRIZENKO, Pr. BENOIT TAVERNIER

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Clôture des inscriptions avant le premier cours. CV+lettre de motivation à adresser au :

Pr. Sébastien PRÉAU

Centre de réanimation Hôpital Roger Salengro sebastien.preau@chru-lille.fr

Pr. Benoit TAVERNIER

Hôpital Roger Salengro benoit.tavernier@chru-lille.fr

Ahlam GOUIN KHETTAB

Département de FMC/DPC Faculté de Médecine / Pôle Recherche Place de Verdun-59045 Lille Cedex Tél: 03.20.62.68.24 ahlam.khettab@univ-lille.fr

> <u>INSCRIPTION</u> medecine.univ-lille.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DIU est créé pour répondre à un besoin de formation spécifique des anesthésistes-réanimateurs ou réanimateurs dans le domaine de l'ultrasonographie.

La formation théorique et pratique ainsi dispensée permettra aux anesthésistes-réanimateurs et aux réanimateurs d'utiliser les techniques ultrasoniques, non invasives, pour aider leur démarche diagnostique et thérapeutique afin d'améliorer la prise en charge des patients les plus graves.

Elle permettra aux réanimateurs de guider certains gestes vulnérants afin d'en limiter les complications (ponctions, drainages)

PUBLIC VISÉ

- Les médecins de nationalité française titulaires d'un Diplôme d'Études Spécialisées (DES) en anesthésieréanimation ou titulaire d'un DESC de réanimation (ou d'une qualification ordinale), ou titulaire d'un autre DES et inscrits en 2ème année des diplômes d'Études Spécialisées Complémentaires (DESC) de réanimation et les internes inscrits au DES Médecine Intensive Réanimation à partir de la 3ème année.
- Les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la CEE, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine, spécialistes en anesthésie-réanimation (diplôme ou équivalent exigé) leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine.
- Dans la limite des places disponibles et après accord du responsable de l'enseignement de l'inter-la région, les internes inscrits au DES d'anesthésie-réanimation à partir de la 3ème année ou au DESC de réanimation médicaleà partir de la 1ère année.
- Par dérogation accordée individuellement, l'inscription au DIU peut être autorisée à un médecin spécialiste ou engagé dans une filière de spécialité compte tenu d'un intérêt particulier pour cette formation complémentaire.
- Le nombre d'étudiants autorisés à s'inscrire, par université, se fait au prorata des places de terrains de stage.
- La décision est prise par le coordonnateur de l'enseignement du DIU; La demande d'inscription au stage par l'étudiant doit se faire au niveau du coordonnateur de l'enseignement.

ORGANISATION & VALIDATION



55 À 60 HEURES (cardiovasculaire ou anesthésie locorégionale) en fonction des modules optionnels choisis.

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

- 1- Tronc commun
- 2- Modules obligatoires:
 - 2.1- Module «échographie cardiovasculaire»
 - 2.2- Module » an est hésie loco-régionale »
- 3- Modules optionnels:
 - 3.1- Module «examen thoracique»
 - 3.2- Module «examen abdominal»
 - 3.3- Module «examen crânien

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

 L'enseignement pratique s'effectue dans un service validé par l'enseignant responsable de région concernée (réanimation ou bloc opératore)

VALIDATION Évaluation des connaissances

La validation de l'enseignement théorique sera annuelle avec une session de rattrapage.







TECHNIQUES ULTRASONIQUES EN ANESTHÉSIE ET RÉANIMATION

Diplôme Inter Universitaire - 1 an

INFORMATIONS



CALENDRIER

De décembre 2024 à juin 2025 Amiens (module inter-régional), Paris (module national)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE:

PR. SÉBASTIEN PRÉAU, PR. ANTOINE DRIZENKO, PR. BENOIT TAVERNIER

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Clôture des inscriptions avant le premier cours. CV+lettre de motivation à adresser au :

Pr. Sébastien PRÉAU

Centre de réanimation Hôpital Roger Salengro sebastien.preau@chru-lille.fr

Pr. Benoit TAVERNIER

Hôpital Roger Salengro benoit.tavernier@chru-lille.fr

Ahlam GOUIN KHETTAB

Département de FMC/DPC Faculté de Médecine / Pôle Recherche Place de Verdun-59045 Lille Cedex Tél: 03.20.62.68.24 ahlam.khettab@univ-lille.fr

INSCRIPTION medecine.univ-lille.fr

ORGANISATION & VALIDATION



55 À 60 HEURES (cardiovasculaire ou anesthésie locorégionale) en fonction des modules optionnels choisis.

VALIDATION Évaluation des connaissances

- La validation de l'enseignement théorique sera annuelle avec une session de rattrapage.
- La session principale et obligatoire est organisée en mai ou en juin de chaque année universitaire.
- La session de rattrapage est organisée au moment de la rentrée universitaire suivante, en septembre ou en octobre
- Les deux sessions comprennent les mêmes épreuves:
 - une épreuve écrite d'admissibilité anonyme d'une durée de 2 heures minimum sanctionnant les connaissances théoriques et comprennant plusieurs questions. Notée sur
 - une épreuve orale subordonnée à la réussite de l'épeuve écrite comprenant plusieurs cas cliniques dynamiques à commenter. Notée sur 20.
 - les sujets des questions et des cas cliniques concernent les modules choisis par le candidat.
- Sont déclarés admissibles à l'épreuve orale les candidats ayant obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20.
- Toute note inférieure à 6/20 à l'une des épreuves constitutives de l'écrit est éliminatoire.
- Pour valider la partie théorique le candidat doit obtenir une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve orale.
- Les candidats admis à l'écrit et ayant échoué à l'oral conserveront le bénéfice des résultats de l'écrit pour la session de septembre.
- La validation du DIU repose sur : le succès au contrôle des connaissances, la validation du carnet de stage.
- Le diplôme ne peut donc être délivré qu'après que le candidat ait satisfait au contrôle des connaissances théoriques et la validation du carnet de stage.
- Si le candidat n'a pas validé son carnet de stage mais qu'il est reçu aux épreuves écrites, le bénéfice de ce succès est conservé 2 ans maximum.
- Le diplôme ne peut être délivré qu'après validation du carnet de stage..

Tarif individuel

800€

Internes

500€

Prise en charge employeur ou organisme

1200 €



